



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE JUDO

4 DÉCEMBRE 2021
DOJO DE ROCHEFORT
COMPLEXE DU POLYGONE

Informations générales

LIEU DE LA MANIFESTATION

Dojo de Rochefort – Complexe du Polygone

INSCRIPTION

Date limite de retour des inscriptions fixée au **jeudi 25 novembre 2021**

Par courrier postal ou mail

CDSA17 – 18 rue Jean Effel – 17000 LA ROCHELLE

✉ cd17ffsa@wanadoo.fr

Informations techniques

LICENCES

La licence FFSA compétitive 2021/2022 est obligatoire

Les encadrants devront être en possession du dossier médical et d'évaluation du sportif, sous pli, pour la journée

Les classifications en vigueur sont AB, BC et CD

COMPÉTITION

Les judokas s'engagent en combat

Contacts

Alexandre PERAUD – 06 16 03 74 94

CDSA17 – 05 46 30 03 92 – 06 79 52 53 00

Programme

9h – 9h30	Accueil – Pesée obligatoire – Vérification des licences.
9h30 – 10h	Echauffement commun
10h	Début de la compétition
13h	Fin prévisionnelle de la compétition – remises des récompenses
13h30	Repas au dojo : Prévoir un pique-nique

Règlement FFSA en vigueur

Les compétiteurs se regroupent en 3 classes comme défini dans les règlements généraux FFSA qui garantissent l'équité dans la pratique sportive.

PRÉREQUIS :

L'activité Judo Sport Adapté implique de pouvoir entrer dans la logique de l'activité et impose des connaissances techniques minimales propres à l'activité permettant de garantir le bon déroulement d'une compétition.

Tableau récapitulatif des pré-requis spécifiques pour chaque classe FFSA, visant à garantir une pratique sécurisée.

	Classe AB	Classe BC	Classe CD
Compétitions départementales, de Zone, régionales et interrégionales	<p>Etre capable d'investir la logique d'activité dans toutes ses composantes :</p> <p>« C'est une activité duelle d'opposition avec préhension ayant pour but de projeter ou d'immobiliser son adversaire sur le dos dans un espace défini et un temps limité en gérant sa sécurité et celle de son adversaire ».</p> <p>Connaitre les règles simples d'arbitrage (Hajime/Matte/Ippon/Osae Komi).</p> <p>Identifier la surface de combat.</p> <p>Savoir gérer sa sécurité et celle de l'adversaire lors d'une chute.</p> <p>Mettre en place une opposition lorsqu'il est attaqué.</p>		
Championnat de France	<p>Les compétences suivantes viennent en complément de celles citées ci-dessus.</p> <p>Connaissance globale des règles d'arbitrage.</p> <p>Organiser un système de défense.</p> <p>Organiser un système d'attaque.</p> <p>Participation obligatoire aux championnats des échelons inférieurs.</p>		

ORGANISATION TERRITORIALE :

Les singularités des sportifs en Judo Sport Adapté appellent à une organisation territoriale spécifique pour favoriser des pratiques compétitives de qualité.

Règlementation concernant les niveaux de compétition et catégories ouvertes en fonction du niveau territorial :

	Départemental et Régional	France		
Catégories ouvertes	-10 ans à +35 ans	SA Jeunes -12 ans/-14ans/ -16ans/ -18ans / -21ans	SÉNIOR 18 ans et +	VÉTÉRAN 35 à 44 ans (vétérans 1) + 44 ans (vétérans 2)
Regroupement	Pour garantir d'intérêt sportif des championnats, des regroupements entre deux catégories de poids de proximité immédiate seront effectués dès lors que le nombre de combattants inscrits est inférieur à 3. Le classement des combattants se fera alors dans la catégorie du regroupement		Pour garantir d'intérêt sportif des championnats, des regroupements seront effectués prioritairement entre les V1 et V2, puis entre des catégories de poids de proximité immédiate. La catégorie des V2 sera ouverte à partir de 4 combattants. Le classement des combattants se fera alors dans la catégorie du regroupement.	

Pour accéder au championnat de France, il est indispensable **d'avoir participé à un championnat régional ou de zone dans la région ou la zone sportive d'affiliation du club et d'être classé dans les 5 premiers** (organisation du championnat en tableau), ou dans **les 3 premiers avec un combat gagné** (organisation du championnat en poules uniquement)

A défaut, si aucun championnat de ce niveau n'est organisé dans la région ou la zone d'affiliation du club, une demande de dérogation, accompagnée d'un dossier explicatif, peut être effectuée auprès de la commission sportive nationale « Judo Sport Adapté ».

Arbitrage spécifique en fonction des classes pour les séniors et les vétérans

	CLASSE AB	CLASSE BC	CLASSE CD
ADAPTATIONS SPECIFIQUES	DEBUT DU COMBAT		
	<ul style="list-style-type: none"> garde installée (manche et revers) pieds du judoka alignés sur le repère au sol. 	<ul style="list-style-type: none"> À distance Après le premier matie, l'arbitre pourra faire démarrer les judokas en garde installée en cas d'écart de niveau trop important 	<ul style="list-style-type: none"> À distance Après le premier matie, l'arbitre pourra faire démarrer les judokas en garde installée en cas d'écart de niveau trop important
	FIN DU COMBAT		
	<ul style="list-style-type: none"> soit Ippon (immobilisation et/ou projection) soit waza-ari awasate ippon soit à la fin du temps de combat réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> soit Ippon (immobilisation et/ou projection) soit waza-ari awasate ippon soit à la fin du temps de combat réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> soit Ippon (immobilisation, projection ou soumission) soit waza-ari awasate ippon soit à la fin du temps de combat réglementaire
	CONDITIONS DE VICTOIRE		
<ul style="list-style-type: none"> Le vainqueur est le judoka ayant le plus de points à la fin du combat Ou en cas d'égalité, le vainqueur est désigné par l'arbitre. 	<ul style="list-style-type: none"> Le vainqueur est le judoka ayant le plus de points à la fin du combat Ou l'adversaire a cumulé 3 pénalités ou En cas d'égalité, le vainqueur est désigné par l'arbitre. 	<ul style="list-style-type: none"> Le vainqueur est le judoka ayant le plus de points à la fin du combat Ou l'adversaire a cumulé 3 pénalités. Ou en cas d'égalité, le vainqueur est désigné par l'arbitre après prolongation (durée 2 mn). 	
ARBITRAGE SPECIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Pas de pénalités (arbitrage éducatif, explication des décisions et fautes) 	<ul style="list-style-type: none"> 1ère pénalité gratuite par faute (arbitrage éducatif, explication des décisions et fautes) 	
	TECHNIQUES INTERDITES		
	<ul style="list-style-type: none"> Shime Waza / Kantsetsu Waza Sutemi Saisie en dessous de la ceinture Attaque directe à une main Saisie au cou avec contrainte cervicale 	<ul style="list-style-type: none"> Shime Waza / Kantsetsu Waza Sutemi Saisie en dessous de la ceinture Attaque directe à une main 	<ul style="list-style-type: none"> Kantsetsu Waza Saisie en dessous de la ceinture
	COACH		
	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de demander un temps-mort par coach et par combat (durée 15 secondes) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de demander un temps-mort par coach et par combat (durée 15 secondes) 	

ARBITRAGE GENERAL

DEFINITION DU IPPON

- OSAE KOMI : 20 secondes.
- NAGE WAZA : projection avec force, vitesse et contrôle sur le dos.
- SHIME WAZA : par abandon ou décision de l'arbitre.

DEFINITION DU WAZA ARI

- OSAE KOMI : 10 à 19 secondes.
- NAGE WAZA : projection de Uke sur le côté ou sur le dos avec absence de l'un des éléments du IPPON.

JUDO GI

- Chaque compétiteur doit se présenter avec un judogi blanc propre en bon état et conforme au règlement IJF/FFJDA en cours.

ARBITRE

- Les gestes et termes utilisés sont ceux appliqués lors des compétitions FFJDA/IJF.

COACH

- Le coach doit être porteur d'une licence FFSA.
- Coaching au Matte uniquement.

Arbitrage spécifique en fonction des classes pour les jeunes (– de 18 ans)

	CLASSE AB	CLASSE BC	CLASSE CD
ADAPTATIONS SPECIFIQUES	DEBUT DU COMBAT		
	<ul style="list-style-type: none"> garde installée (manche et revers) Pieds du judoka alignés sur le repère au sol. 	<ul style="list-style-type: none"> À distance Après le premier mat, l'arbitre pourra faire démarrer les judokas en garde installée en cas d'écart de niveau trop important 	<ul style="list-style-type: none"> À distance Après le premier mat, l'arbitre pourra faire démarrer les judokas en garde installée en cas d'écart de niveau trop important
	FIN DU COMBAT		
	<ul style="list-style-type: none"> soit Ippon (immobilisation et/ou projection) soit waza-ari awasate ippon soit à la fin du temps de combat réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> soit Ippon (immobilisation et/ou projection) soit waza-ari awasate ippon soit à la fin du temps de combat réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> soit Ippon (immobilisation et/ou projection) soit waza-ari awasate ippon soit à la fin du temps de combat réglementaire
	CONDITIONS DE VICTOIRE		
<ul style="list-style-type: none"> Le vainqueur est le judoka ayant le plus de points à la fin du combat. Ou en cas d'égalité, le vainqueur est désigné par l'arbitre. 	<ul style="list-style-type: none"> Le vainqueur est le judoka ayant le plus de points à la fin du combat. Ou l'adversaire a cumulé 3 pénalités. Ou en cas d'égalité, le vainqueur est désigné par l'arbitre. 	<ul style="list-style-type: none"> Le vainqueur est le judoka ayant le plus de points à la fin du combat. Ou l'adversaire a cumulé 3 pénalités. Ou en cas d'égalité, le vainqueur est désigné par l'arbitre après prolongation (durée 1 mn). 	
ARBITRAGE SPECIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Pas de pénalités (arbitrage éducatif, explication des décisions et fautes) 	<ul style="list-style-type: none"> 1ère Pénalité gratuite par faute (arbitrage éducatif, explication des décisions et fautes) 	<ul style="list-style-type: none"> 1ère Pénalité gratuite par faute (arbitrage éducatif, explication des décisions et fautes)
	TECHNIQUES INTERDITES		
	<ul style="list-style-type: none"> Shime Waza / Kantsetsu Waza Sutemi Saisie en dessous de la ceinture Attaque directe à une main Saisie au cou avec contrainte cervicale 	<ul style="list-style-type: none"> Shime Waza / Kantsetsu Waza Sutemi Saisie en dessous de la ceinture Attaque directe à une main 	<ul style="list-style-type: none"> Kantsetsu Waza Saisie en dessous de la ceinture <p>Réglementation spécifique – de 14 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> Shime Waza Sutemi Attaque directe à une main
	COACH		
<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de demander un temps-mort par coach et par combat (durée 15 secondes) 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de demander un temps-mort par coach et par combat (durée 15 secondes) 		

ARBITRAGE GENERAL

DEFINITION DU IPPON

- OSAE KOMI : 20 secondes.
- NAGE WAZA : projection avec force, vitesse et contrôle sur le dos.
- SHIME WAZA : par abandon ou décision de l'arbitre.

DEFINITION DU WAZA ARI

- OSAE KOMI : 10 à 19 secondes.
- NAGE WAZA : projection de Uke sur le côté ou sur le dos avec absence de l'un des éléments du IPPON.

JUDO GI

- Chaque compétiteur doit se présenter avec un judogi blanc propre en bon état et conforme au règlement IJF/FFJDA en cours.

ARBITRE

- Les gestes et termes utilisés sont ceux appliqués lors des compétitions FFJDA/IJF.

COACH

- Le coach doit être porteur d'une licence FFSA.
- Coaching au Matte uniquement.

Organisation spécifique par catégorie d'âges et de poids

L'âge à prendre en compte est celui du 1^{er} janvier de l'année sportive en cours

Catégorie d'âge (cf. Règlements Généraux FFSA)	+35 ANS	- 35 ANS	- 21 ANS	- 18 ANS	- 16 ANS	- 14 ANS	- 12 ANS	- 10 ANS			
	MASCULIN										
CATEGORIES DE POIDS ⁽¹⁾	-60kg / -66kg / -73kg / -81kg / -90kg / -100kg / +100kg		-55kg / -60kg / -66kg / -73kg / -81kg / -90kg / -100kg / +100kg		-46kg / -50kg / -55kg / -60kg / -66kg / -73kg / -81kg / -90kg / +90kg		-34kg / -38kg / -42kg / -46kg / -50kg / -55kg / -60kg / -66kg / -73kg / +73kg		-30kg / -34kg / -38kg / -42kg / -46kg / -50kg / -55kg / -60kg / -66kg / +66kg		Regroupement de poids.
	FEMININ										
	-48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / -78kg / +78kg		-44kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / -78kg / +78kg		-44kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / +70kg		-36kg / -40kg / -44kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / +70kg		-32kg / -36kg / -40kg / -44kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / +63kg		Regroupement de poids.
LICENCE ET CERTIFICAT MÉDICAL	Titulaire d'une licence FFSA Compétitive sans contre-indication à la pratique du Judo en compétition.										
NIVEAU DE PRATIQUE MINIMUM	L'éducateur sportif inscrivant le judoka s'engage à ce que le compétiteur ait acquis les compétences techniques minimum garantissant sa sécurité et celle de son adversaire. (cf. A.1 – Prérequis et organisation territoriale)										
TEMPS DE COMBAT ⁽²⁾	AB : 3 min BC : 3 min CD : 3 min	AB : 3 min BC : 4 min CD : 4 min	AB : 1 min 30 BC : 2 min CD : 3 min			AB : 1 min 30 BC : 2 min CD : 2 min		AB : 1 min 30 BC : 1 min 30 CD : 1 min 30			
NB COMBATS MAXI	5 combats		7 combats			6 combats		5 combats			

(1) Pour garantir l'intérêt sportif des championnats, des regroupements entre deux catégories de poids de proximité immédiate (ou d'âge pour les vétérans) seront effectués dès lors que le nombre de combattants inscrits est inférieur à 3. Le classement des combattants se fera alors dans la catégorie de regroupement.

(2) Un compétiteur ne peut combattre à nouveau qu'après un temps de repos équivalent à 2 temps de combat de sa catégorie.

Championnat départemental de judo 2020

Fiche d'engagement sportif (une fiche par groupe)

A renvoyer avant **jeudi 25 novembre 2021** par courrier ou par mail

A : CDSA 17 - 18 rue Jean Effel - 17 000 La Rochelle - Email : cd17ffsa@wanadoo.fr

Nom de l'association ou Etablissement	
Coordonnées du responsable	

Nom	Prénom	Date de naissance	M/F	Poids réel	Classe AB/BC/CD	Licence FFSA

Participation à une compétition Sport Adapté Judo

L'éducateur sportif responsable engage ses judokas dans la division Combat correspondant à leurs aptitudes, dans le respect de la déontologie sportive, conformément au règlement sportif dont il certifie avoir pris connaissance :

Nom - Prénom :

OBSERVATIONS :